

E. Macron candidat : « Renforcer l'investissement et les réformes en matière d'ESR »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°245617 - Publié le 17/03/2022 à 18:05

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 18/03/2022 à 08:28



E. Macron le 17/03/2022 - © EM

« Il nous faudra renforcer l'investissement et les réformes en matière d'enseignement supérieur et de recherche : c'est un levier clé de notre indépendance pour aujourd'hui et pour demain (...). Je souhaite pouvoir aller encore plus loin et plus fort : le financement de notre recherche fondamentale et appliquée sera un élément clé des cinq prochaines années ».

C'est ce que déclare Emmanuel Macron lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle, à la presse le 17/03/2022.

« Nous avons décidé, à travers la loi programmation pour la recherche, 25 Md€ d'investissements sur dix ans : ce travail sera déployé et accéléré, avec la mise en place d'outils nouveaux d'évaluation, de gestion », ajoute le chef de l'État.

Un travail qui sera « accompagné de deux grands leviers de réformes : le renforcement de l'autonomie de nos universités pour en faire des opérateurs de recherche à part entière (...) et positionner les organismes de recherche sur les secteurs stratégiques pour l'indépendance française ».

« La nation fera le choix d'investir 30 Md€ dans les secteurs d'avenir [dans le cadre de France 2030] où il faut, en matière de recherche fondamentale, recherche appliquée et développement industriel, assumer des investissements massifs de la nation », précise encore le président de la République.

S'il est réélu, Emmanuel Macron compte aussi « continuer à investir et aller beaucoup plus loin dans les transformations en matière de compétences », avec à l'appui, une réforme du lycée professionnel, un investissement dans

l'université « en ouvrant toutes les places nécessaires dans les filières du supérieur », et en continuant la réforme de la formation professionnelle.

Confiance dans le progrès scientifique

Emmanuel Macron indique qu'un des éléments « de conviction et d'inspiration, c'est la confiance dans le progrès, progrès technologique, progrès scientifique, progrès social. Je le dis parce que nous avons vu notre société se déchirer parfois souvent ces dernières années sur des sujets qui étaient pourtant établis et le fruit de la connaissance du débat scientifique, et d'où émergeraient des vérités scientifiquement établies. Je pense qu'il faut choisir son camp : le projet que je vous propose repose sur cette conviction. Elle est forte, elle est assumée ».

Après la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) : « aller beaucoup plus vite et plus fort »

« Nous avons, ces dernières années, décroché en termes de compétitivité dans beaucoup de secteurs, parce que nous payons moins bien nos chercheurs et parce que nous quadrillons moins bien leurs travaux de recherche, en leur apportant moins d'aides moins de simplicité dans les programmes, des équipes moins fournies. Nous avons commencé à travers la loi de programmation à rattraper ce retard. On doit maintenant aller beaucoup plus vite et plus fort, mais assumer totalement cet esprit de compétition », ajoute le chef de l'État.

Universités/organismes : vers des rôles clarifiés ?

« Les conditions de notre indépendance c'est le savoir, les compétences. Nous sommes à un moment de notre histoire où il faut assumer ses investissements, mais il faut, à côté de ça, investir davantage dans le savoir, la formation, les compétences et augmenter la quantité de travail de la Nation pour pouvoir financer ce modèle », précise Emmanuel Macron.

Il donne aussi des précisions sur les « deux leviers de réforme » qu'il envisage :

- « le premier : le renforcement de l'autonomie de nos universités pour en faire des opérateurs de recherche à part entière afin d'atteindre les meilleurs standards internationaux et permettre de leur donner une pleine autonomie et d'aller au bout des réformes commencées il y a une dizaine d'années ;
- le deuxième, c'est de positionner les organismes de recherche sur les secteurs stratégiques pour l'indépendance française en leur permettant de continuer à former les meilleurs esprits (...), leur permettant d'être plus attractifs, en gardant, voire en attirant, les meilleurs talents internationaux ».

Transformations en matière de compétences

Pour continuer à investir et « aller beaucoup plus loin » dans les transformations en matière de compétences, « nous planifions les besoins en termes de compétences de la nation, en les territorialisant et en adaptant notre offre de formation en conséquence », indique-t-il.

« Nous avons de l'ordre d'un million de personnes qui devront être formées aux emplois dans les secteurs d'avenir d'ici la fin de la décennie. Cela suppose de savoir les cartographier, de mobiliser les services de l'État, les régions, les différentes branches professionnelles, les partenaires sociaux à l'échelle d'un territoire, pour pouvoir faire cette prévision et orienter comme il se faut nos systèmes de formation ».

À l'appui de cette volonté de transformation et d'investissement dans les compétences, il détaille « trois éléments simples, mais très concrets » :

Réforme du lycée professionnel

« Nous mènerons une réforme du lycée professionnel pour en faire une voie d'excellence en répétant le succès de l'apprentissage. Ce sont 700 000 lycéens qui sont concernés et nous avons encore beaucoup trop de filières en lycée professionnel où nous formons des jeunes qui ne correspondent pas aux besoins du monde du travail qui sont aujourd'hui les nôtres.

En les ouvrant davantage sur l'entreprise, en permettant une rémunération des lycéens professionnels en alternance, en changeant totalement la logique de formation, en s'inspirant de ce que nous avons mené et réussi sur l'apprentissage. Cette réforme est un élément clé pour permettre d'améliorer la formation et l'investissement dans les compétences de la Nation. »

Ouvrir toutes les places nécessaires dans les filières du supérieur

« Toujours sur les compétences, nous investirons dans l'université en ouvrant toutes les places nécessaires dans les filières du supérieur et en développant davantage de filières courtes et professionnalisantes qui, la aussi, correspondent à des besoins très clairs.

On doit, de manière beaucoup plus transparente, donner à nos compatriotes quand ils rentrent dans une filière universitaire, les

débouchés et sur les 5-10 prochaines années, ce que la filière universitaire permet d'obtenir comme emploi et le devenir de celles et ceux qui sont passés par cette filière. »

Réforme de la formation professionnelle

« Enfin, nous continuerons la réforme de la formation professionnelle.

Elle a été déverrouillée par les réformes du quinquennat qui s'achève en matière de demandes, on doit maintenant beaucoup plus l'orienter en matière d'offres, en assumant de déréférencer des formations professionnelles qui ne sont pas suffisamment qualifiantes, ou qui ne permettent pas de déboucher sur des emplois durables, en mesurant simplement leur performance et en permettant de développer des formations professionnelles.

Il y a des besoins aujourd'hui qui ne correspondent pas à la réalité de manière suffisante de notre tissu savoir et recherche compétences. »

Dans le secteur de l'agriculture, il souhaite « renforcer l'action sur le renouvellement des générations, en particulier formation, installation, dans le cadre d'une loi d'orientation et d'avenir agricole ».

Investir dans les secteurs d'avenir

Emmanuel Macron liste les « secteurs d'avenir » dans lesquels il faut selon lui « assumer des investissements massifs » et où « la Nation fera le choix d'investir 30 Md€ » :

- « les mini lanceurs spatiaux,
- les biomédicaments,
- les semi-conducteurs,
- les réacteurs nucléaires de 3^e et 4^e génération,
- la poursuite là aussi de notre stratégie numérique et du développement des licornes et des plus grandes entreprises du secteur,
- le cloud,
- quantique,
- intelligence artificielle,
- et plusieurs autres secteurs ».

Indépendance énergétique et nucléaire

Pour le chef de l'État, un des leviers de « l'indépendance productive, c'est l'indépendance énergétique. Et c'est là où notre agenda de transition climatique rejoint l'agenda de souveraineté énergétique et industrielle : ils se nourrissent l'un l'autre ».

« En matière de production, La France s'engagera sur la construction d'une première tranche, premier palier, de six réacteurs et une mise à l'étude immédiate de huit autres réacteurs. La puissance solaire sera multipliée par dix et 50 parcs éoliens en mer seront déployés d'ici 2050 ».

Sur la production de nucléaire, il réaffirme « la mise en œuvre immédiate d'un nouveau d'un nouveau plan de construction de réacteurs ».

Bâtir un métavers européen

Pour Emmanuel Macron, l'indépendance passe aussi par « l'indépendance culturelle et informationnelle, et les crises que nous vivons, les transitions, les nouvelles formes de guerre montrent combien l'information, la fiction, la création forge les esprits dans les sociétés démocratiques ouvertes, et sont des sujets de souveraineté ». Il indique qu'à cet égard, la première de ses ambitions pour les années qui viennent « est de protéger l'information libre ».

Il compte aussi se battre pour bâtir un métavers européen : « C'est un sujet clé, à la fois pour la création, mais pour la capacité à permettre à tous nos créateurs, quel que soit d'ailleurs le champ culturel, ou leur champ d'activité, de créer et de ne pas dépendre d'acteurs et d'agrégateurs anglo-saxons ou chinois, qui pourront totalement contourner, sinon les règles aujourd'hui de respect du droit d'auteur et des droits voisins. C'est un sujet absolument essentiel pour défendre notre capacité à créer ».

Engagement de la jeunesse : renforcer SNU (Service national universel) et service civique

Emmanuel Macron indique que le taux de chômage des jeunes est à « son plus bas niveau depuis 40 ans et le taux d'activité le plus haut depuis qu'on le mesure ».

« Depuis la pandémie, nous avons augmenté de 50 % le budget accordé au service civique. Je souhaite que nous puissions poursuivre la généralisation du service civique qui permet à nos jeunes, justement, de compléter leur formation par un engagement associatif reconnu, l'acquisition de compétences, ce qui là aussi vient conforter et renforcer la résilience de la Nation ».

« Nous avons commencé à redévelopper cet esprit avec du service national universel que nous avons expérimenté puis monté en capaci-

té, 50000 pour cette année, je souhaite que nous puissions continuer l'effort pour le généraliser.

C'est un des éléments de la refondation du pacte si essentiel entre nos armées et la nation, et donc nous devons sur ce sujet aussi indépendamment de ce que nous faisons pour les armées pour nos capacités repenser ce pacte et, dans un pays qui a choisi depuis maintenant 25 ans l'armée de métier, réfléchir à comment nous arrivons à renforcer, redonner de la vitalité à ce pacte ».



Emmanuel Macron

Président de la République @ Présidence de la République (Élysée)

Date de naissance : 21/12/1977

Parcours

Depuis mai 2017	Présidence de la République (Élysée) Président de la République
Août 2014 - août 2016	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance Ministre
Mai 2012 - juin 2014	Présidence de la République (Élysée) Secrétaire général adjoint
2008 - 2012	Banque Rothschild Banquier d'affaires puis associé gérant
2007 - 2008	Inspection générale des finances Chargé de mission auprès du chef de service
2007 - 2007	Mission de Jacques Attali pour la « libération de la croissance » Rapporteur général adjoint
2004 - 2007	Inspection générale des finances Inspecteur général

-

Établissement & diplôme

2004 - 2004	École Nationale d'Administration (ENA) Diplômé
-------------	---

Fiche n° 5587, créée le 26/08/2014 à 19:28 - Màj le 29/03/2021 à 09:59